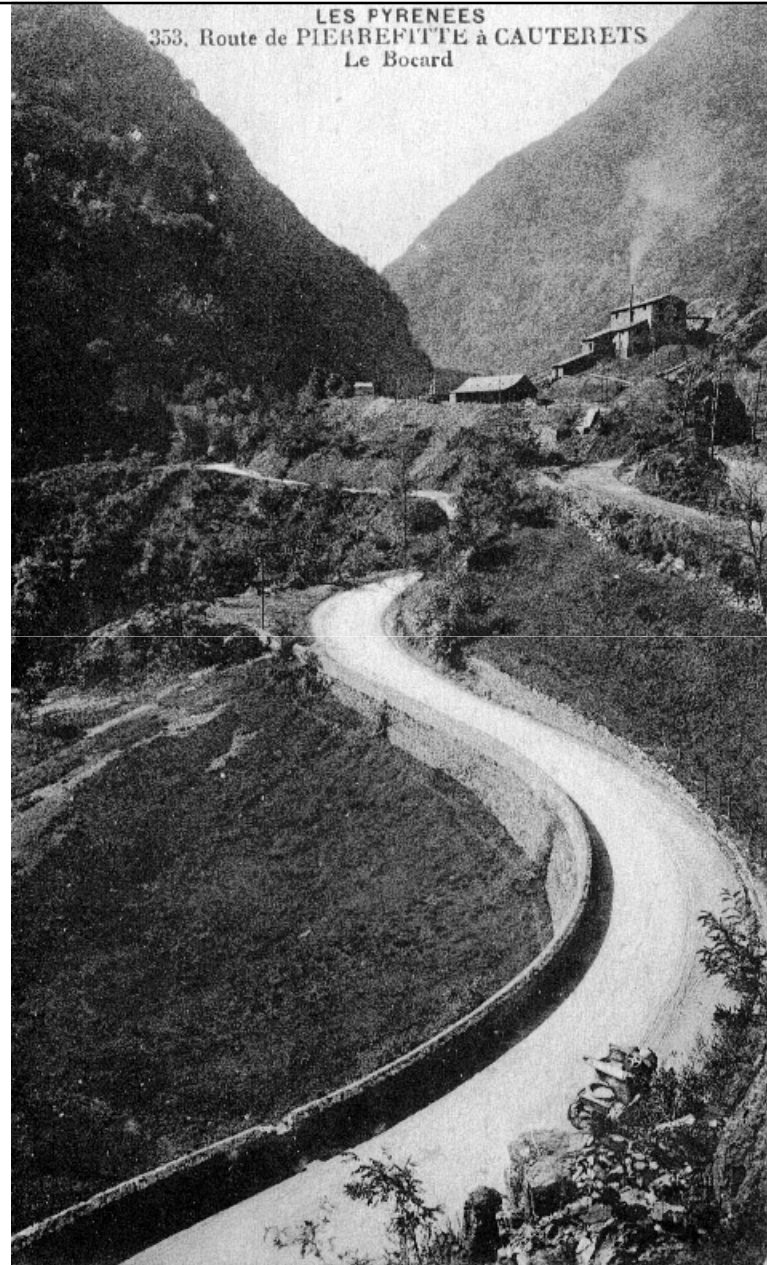


# Bilan sur la procédure de fermeture des anciennes mines de Penarroya

Mercredi 13 octobre 2010  
Mairie de Soulom



# ORDRE DU JOUR

- Procédure de fermeture des anciennes mines engagée depuis 9 ans
- 21 octobre prochain : 2<sup>ème</sup> réunion plénière de la DREAL

**>>> Quelles sont les insuffisances à mettre en avant et les éventuelles propositions à faire auprès de Recylex et des services de l'Etat ?**

## **En préambule :**

- RAPPEL sur l'état d'avancement de la procédure de fermeture
- Récapitulatif des actions menées (mobilisation locale) depuis 2001



## ➤ Rappel de la procédure d'arrêt des travaux

Arrêt de l'exploitation  
Mai 1969

Dossier de déclaration  
d'arrêt définitif des travaux  
décembre 2001

Arrêté Préfectoral  
dit 1<sup>er</sup> acte  
août 2002

Arrêté Préfectoral  
dit 2<sup>ème</sup> acte partiel  
décembre 2006

Arrêté Préfectoral  
dit 2<sup>ème</sup> acte complémentaire  
soit récolement n°2

• Procédure de fermeture du site selon le **Code Minier** :

- ➔ 1. Arrêt définitif des travaux (arrêtés préfectoraux) ←  
2. Renonciation au titre minier (arrêté ministériel)

DREAL Midi-Pyrénées = Police des Mines

.....➔ Déposé par Société Métaleurop pour la Société Penarroya

.....➔ Acte le début d'exécution des travaux de mise en sécurité et de réaménagement par la société Métaleurop

.....➔ Acte la réalisation **partielle** des travaux par la société Métaleurop (**récolement n°1**)



Travaux complémentaires à réaliser sur la digue de la Galène (commune de Soulom)



travaux de remodelage et plantations



13/10/10

## ➤ Récapitulatif des actions menées

### 10 déc 2001 : Dossier de déclaration d'arrêt définitif des travaux (DADT) de Métaleurop

**2002** : Avis MISE + CG65 + communes sur insuffisance du dossier de DADT  
→ Contamination des eaux (protocole de suivi) + stabilité des sols et risques? Re-végétalisation Galène et toxicité matériaux ?

**2006** : Mairie de Soulom  
→ demande du Plan de Prévention des Risques Miniers

**2007** : 2 courriers adressés à la DRIRE par le SMDRA + courrier adressé au Préfet  
→ Compléments d'informations sur la procédure et la question de la responsabilité  
- courriers adressés par mairie de Pierrefitte au Préfet + à la DRIRE  
→ Association des communes concernées + compléments d'information

**2008** : courrier à la DRIRE des communes de St-Savin, Arcizans-avant, Uz, Soulom + Pierrefitte

**2009** : courrier du CG 65 au Préfet + 2<sup>ème</sup> courrier avec les communes de Pierrefitte, Soulom, Uz, Adast, St-Savin et Arcizans-Avant.

*4 COFIL  
dans le  
cadre de  
l'Action test*

*Réunion plénière  
de la DREAL en  
2009*

*2 réunions de  
travail DREAL en  
2010*

### 2005/2006

Etude d'identification des zones de pression en ETM

### 2007

Etude de quantification de la pression polymétallique sur le Gave de Pau

### 2008

Etude de stabilité du terril de la Galène (GEODERIS)

Recherche précise de l'origine de la pollution (Recylex –MINELIS))

Etude d'impact sur la biologie (Fédération Pêche 65)

### 2010

Caractérisation des résidus de stockage (terril de la Galène) + matériaux stockés derrière le paravalanche (RD 920) Minelis- Recylex

## ➤ **Problématiques liées à la fermeture du site**

### **1. Contamination métallique des eaux**

### **2. Tenue des terrains sur le secteur de la Galène**

> Végétalisation des terrils

> Responsabilités en cas d'éboulement



## ➤ Contamination métallique des eaux

### RAPPEL

- Depuis 2002 : analyses métaux sur sédiments et bryophytes dans le cadre du Contrat de Rivière Gave de Pau
- 2004 : analyses sur chairs de truites (muscles) - Gave de Cauterets
  - pas de dépassement des normes de comestibilité mais teneurs en plomb et zinc x 2 entre amont
- 2005-2007 : Etude d'identification sources de pression + étude flux (ECOBAG – UT2A - UPPA - AEAG )
  - **Pression métallique importante (Zinc et Cadmium) et localisée** sur le secteur amont du Gave de Pau avec le Gave de Cauterets déclassé pour la biologie
- 2008 : Etude d'impact sur la biologie - Gave de Cauterets (Fédé. Pêche / SMDRA )
  - pas d'impact notable sur les populations de truites + invertébrés
- 2008 : Etude de traçage de zinc + cadmium dans le Gave de Cauterets réalisée / MINELIS
  - 70 % des apports totaux en Zinc = **apport souterrain « d'origine inconnue »** situé au niveau de la Galène



13/10/10

## ➤ Contamination métallique des eaux

### Conclusions

- Pas de risque avéré pour la consommation MAIS constat d'une contamination métallique des eaux : gave de Cauterets déclassé (biologie)

! Objectif DCE : bon état 2015 + obligation de supprimer les substances dangereuses prioritaires (Cadmium)

- Localisation de la source de contamination « inconnue » au niveau de la Galène : coïncidence ?

### Propositions

- Suivi environnemental et biologique à mettre en place à long terme :  
> poursuite des analyses métaux sur bryophytes dans le cadre du Contrat de Rivière

**A AJOUTER** : étude d'impact sur la biologie à réaliser tous les 4 ou 5 ans

- **Etude complémentaire** à mener sur la localisation des sources de contamination.



13/10/10

## ➤ Tenue des terrains de la Galène

### Végétalisation des terrils

#### RAPPEL

- Travaux de révégétalisation en campagnes successives :
    - > 1ère phase en 2004/2005 (arbustes) : échec
    - > 2eme phase en 2007 : drains dans les ravines + toiles coco; fascines en bambou remplies de terre plantées; plants de bouleaux; géogrille.
    - > 3eme phase en hiver 2008 avec amélioration visuelle sur certaines parties.
- A CONFIRMER sur le terrain.

#### Conclusions

- Pas de reprise satisfaisante de la végétation (mais résultats travaux 2008 à évaluer)
- Pas d'utilisation d'espèces / techniques adaptées à la toxicité du sol.

#### Propositions

- **Phytoremédiation ou phytostabilisation** : techniques de dépollution par les plantes qui « stockent » les métaux lourds (zinc et cadmium).
  - > Techniques expérimentées par l'INERIS avec des résultats très satisfaisants au travers du projet « Phytostab ».



13/10/10





Fétuque rouge



Canche cespiteuse

2 graminées présentes naturellement

**Techniques de dépollution par les plantes  
encouragées dans le Grenelle.**

## ➤ Tenue des terrains de la Galène

### Responsabilité en cas d'éboulement

#### RAPPEL

- 2008 : Etude de stabilité de la digue de la Galène – Geoderis/DRIRE  
→ rôle limité du dépôt minier dans le passé et influence aujourd'hui minime.
- 2 réunions organisées à l'initiative de la DREAL (suite à l'engagement lors de la réunion du 9 février 2010) pour **déterminer les modalités d'intervention en cas d'éboulement** :
  - > réunion du 2 février 2010 (DREAL + DDT 65 + CG 65 )
  - > réunion du 27 avril 2010 (DREAL + DDT 65 + CG 65 + SMDRA + mairie Soulom + Recylex + MINELIS)



13/10/10

## ➤ Tenue des terrains de la Galène

### Responsabilité en cas d'éboulement

#### RAPPEL

Il a été convenu que :

- Si « petit éboulement », stockage sur place envisagé.
- Si « éboulement important », dégagement par le CG 65, stockage temporaire au CSDU de Boo-Silhen (Classe 3 : déchets inertes) et analyse à réaliser pour définir la destination finale des matériaux.
  
- Recylex s'est engagé à réaliser des **analyses de sol** sur teruil Galène + matériaux stockés derrière le pare-avalanche pour définir la classe du CSDU pouvant recevoir les matériaux éboulés.
- Recylex s'est engagé à étudier la possibilité de réaliser un merlon ou autre dispositif
- DREAL s'est engagé à renseigner les sites de classe 1 (déchets industriels dangereux) les plus proches, susceptibles de recevoir des matériaux toxiques.
- CG65 chargé d'envisager une zone de stockage potentielle des matériaux.



13/10/10

## ➤ Tenue des terrains de la Galène

### Responsabilité en cas d'éboulement

**Conclusion :** si résultats de l'étude de stabilité peuvent être contestables, répartition des responsabilités en cas d'éboulement constitue **une priorité**.

### Proposition :

- **Définition d'un protocole en cas d'éboulement** pour établir la responsabilité technique et financière (à chiffrer) de chacun :
  - > Déblaiement et stockage des matériaux
  - > Analyses des matériaux éboulés
  - > Transport en CSDU
  - > Responsabilité en cas d'accident
  - > Autorisation des propriétaires (famille Jacquot)?



13/10/10

## Récapitulatif des priorités liées à la procédure de fermeture des anciennes mines de Penarroya

### Contamination métallique des eaux

- Suivi environnemental et biologique à mettre en place à long terme sur le gave de Cauterets
  - >>> **étude sur la biologie à réaliser tous les 4 ou 5 ans**
- **Etude complémentaire** à mener sur la localisation des **sources de contamination**

### Végétalisation de la digue de la Galène

- **Techniques adaptées** à mettre en place : phytoremédiation ou phytostabilisation à envisager (partenariat INERIS/mise en place d'un site expérimental)

### Protocole en cas d'éboulement

- **Protocole** qui définisse la **responsabilité technique et financière** de chacun en cas d'éboulement :
  - > Déblaiement et stockage des matériaux
  - > Analyses des matériaux éboulés
  - > Transport en CSDU
  - > Responsabilité en cas d'accident
  - > Autorisation du propriétaire (Famille Jacquot? )



13/10/10